

Procès-verbal du C.A. de l'asbl FVWB

du Mercredi 19 MAI 2021 à 19H en vidéo-conférence

Président : Van Daele Daniel.

Administrateurs : P. Schmets, D. Van Bever, A.M. Habets , E. Davaux, D. Reterre.

Responsables cellules : B. Valentin, C. Didembourg, M. Loppe,

Invités permanents : P. Carlier, R. Gruselin , P. Achten , M. Hourlay, T. Lycoops.

Absents et excusés : F. Vandenbemden, T. Biron , D. Brozak.

Accueil de T. Lycoops qui a été désigné pour représenter le BWBC suite au départ de P. Van Der Vorst.

Approbation des P.V des 6 et 19 avril 2021.

Approuvé après correction suite aux remarques de 2 administrateurs.

Informations sur le dernier CODECO et signal à donner pour la reprise.

Le président donne des informations sur les différentes réunions qui se sont tenues ces derniers jours avec le cabinet de la Ministre.

Pour la rencontre test organisée en vue de la mise en place du nouveau protocole de reprise, le choix s'est porté sur l'ULB et Aseus (fédération multi-sports). Certains s'étonnent que la fédération ne soit pas représentée pour cette organisation et que les décisions risquent d'être prises par des personnes n'ayant aucune connaissance de notre sport. Cette remarque va être transmise à qui de droit.

Demande émanant du BWBC pour mettre le siège social de leur Asbl à l'adresse de la fédération.

E. Davaux et T. Lycoops donnent des précisions sur les raisons de cette demande ; le BWBC se trouve sur 2 régions différentes et cela peut amener des problèmes juridiques dans certains cas.

Résultat du vote : 5 OUI (E. Davaux n'ayant pas participé au vote)

A.G de Volley-belgium

Initialement prévue le 27 mai 2021, elle est reportée au 15 juin sans consultation des membres du CA de VB. Cette attitude sera soulignée par nos représentants lors de la prochaine réunion. Certains s'interrogent sur les modifications de statuts proposées comme la réduction du nombre d'administrateurs.

Appel sera fait aux juristes de nos commissions judiciaires ainsi qu'à l' AISF pour connaître leurs avis sur la légalité des changements prévus.

J.P Brouhon a rentré sa candidature pour la fonction de commissaire aux comptes.

La préparation de cette AG se fera lors d'une prochaine réunion.

Cellule Technique

D. Reterre donne des compléments d'informations sur l'organisation du Beach. En septembre 2020, un accord verbal a été conclu afin de confier l'organisation des catégories U20 et U22 à la FVWB mais le responsable Beach n'a pas fait remonter l'info aux instances supérieures, ce qui a posé problème et nécessité l'organisation d'un test-match.

Différents détails sur les coûts, l'organisation, les compétitions futures, la composition de la délégation et le choix des tenues officielles sont donnés afin de compléter l'information des administrateurs.

Le trésorier confirme qu'actuellement, au niveau financier, les dépenses sont maîtrisées et ce dans les limites du budget prévu pour cette activité.

D. Van Bever déplore le manque d'informations et la présence de certains administrateurs à la journée détection. Il suggère d'intensifier les informations sur le site afin de permettre aux journalistes de trouver des infos sur ces activités de Beach volley.

Une convention avec VB au niveau du Beach sera présentée avant fin juin.

C. Didembourg se réjouit de l'implication de la FVWB pour le Beach Volley mais se dit surpris de voir que la fédération n'a pas de représentant dans le « Beach Concile » alors que la présence d'au moins 1 francophone est prévue. La remarque et la demande d'intégrer cette commission seront faites par nos représentants.

La réunion des entraîneurs est programmée en zoom le 25 mai avant l'organisation d'une 2^{ème} réunion en présentiel.

Les candidatures de 9 clubs sont rentrées pour l'obtention du label « centre de développement ». Le dossier sera présenté en juin pour décision du C.A.

Formation des cadres.

Actuellement, le travail administratif fait par D. Reterre est très important. Une réorganisation du service avec une implication des employées est à prévoir. Une réunion est programmée dans les prochains jours avec les administrateurs pour définir le fonctionnement de la cellule et les projets futurs en fonction de la vision stratégique prévue dans le plan programme.

3 modules de formation en E-Learning pour entraîneurs (2 français, 1 anglais) sont prévus. Pour la formation d'animateur, l'organisation est prévue fin août-début septembre en présentiel.

Une lettre personnelle sera adressée aux coachs afin de les avertir de leur situation administrative. Lors de l'activation de la carte pour la saison 2021-2022, les points de formation continue seront prélevés comme prévu dans le ROI.

Le montant à payer pour l'obtention de cette carte a été discuté, avec la demande d'un geste financier vu la situation exceptionnelle imposée par le Covid. Le trésorier va analyser la situation et reviendra lors du prochain C.A avec une proposition chiffrée.

Cellule Rencontre.

Afin de finaliser les séries, M. Loppe pose la question pour savoir si les modifications du ROI votées lors de la dernière AG sont d'application immédiatement.

Les avis divergent à ce sujet : pour certains les changements sont applicables au début de la prochaine saison et pour d'autres, ils pourraient être adoptés directement.

L'article 405 traitant de la structure du championnat a fait l'objet de 2 amendements qui furent acceptés mais cela pose un problème pour savoir quel article mettre dans le ROI.

Vu que 2 propositions ont été votées pour le même article, il est décidé de fusionner les 2 textes car il faudra une petite interprétation pour avoir un article précis.

Il est demandé à E. Davaux de présenter au vote des administrateurs un texte unique à insérer dans le ROI.

Le C.A décide :

- d'appliquer les décisions prises par l'AG immédiatement,
 - de permettre à deux équipes de jouer dans une même série,
 - de revoir le calcul en équilibrant les séries.
- M. Loppe se plaint pour la dixième fois des difficultés rencontrées suite à l'absence d'un portail spécifique pour la compétition de VB. L'expédition récente d'une facture pour les frais d'inscriptions au championnat de nos équipes FVWB est une des

conséquences du fait que l'on travaille au départ du portail VV. Communication sera faite aux clubs pour les avertir du problème et pour rectifier l'information.

Il fait le point sur les défections des équipes tant au niveau VB que FBWB et confirme pour la saison 2022-2023, la création d'une nouvelle Nationale 3 Dames (8 équipes VV et 4 FVWB).

Discussion sur les descentes en VB . Il est demandé à nos représentants au C.A de VB de défendre un équilibre des séries afin de maximiser les rencontres pour les équipes.

C. Didembourg confirme qu'il n'y aura pas de désignation d'arbitre en second en promotion.

- Décision de l'utilisation généralisée des termes U19, U17, U15, U13 et U11.
- Interprovinces. Réunion prévue par le DT avec les responsables des entités après le 10 juin.
- Impact sur les compétitions suite au nouveau calendrier scolaire.
Le changement qui va intervenir dans la programmation des congés scolaire devra être anticipé et il faut dès à présent réfléchir sur les aménagements à prévoir pour nos compétitions et stages comme par exemple avancer le début du championnat et jouer plus longtemps en mai.

Cellule arbitrage.

C. Didembourg revient sur la réunion « fiscalité » du 28 avril dernier.

Cette réunion ne nous a pas permis de beaucoup avancer dans cette problématique ; tous sont unanimes pour dire que ce sera très compliqué de mettre un système en place pour 4 mois vu que la législation risque de changer en fin d'année

T. Lycoops informe que les fédérations du football, du hockey et du basket ont pris des accords avec le fisc pour avoir un arrangement (roling) et demande que cette démarche soit également entreprise par la FVWB pour ses arbitres et ses entraîneurs.

Le mandat du responsable de la cellule arbitrage venant à échéance, un cahier des charges sera rédigé dans les plus brefs délais afin de pouvoir lancer l'appel à candidature au plus vite.

Demande d' intervention financière pour l'achat d'un système de communication pour les arbitres évoluant en VB. A voir par le trésorier qui reviendra avec une proposition après analyse.

Administration et management.

Les départs, maladies de longue durée et le chômage technique imposé par le Covid ont perturbé les services ces derniers mois. Une réflexion est en cours pour la réorganisation et la répartition des tâches faisant suite aux divers changements intervenus dans le fonctionnement et la manière de travailler. La reconduction et une nouvelle affectation des points APE mis à disposition par le CFES sont demandées à l'organisme responsable de ce statut.

Divers.

- D. Van Bever demande des éclaircissements sur la création d'un sport étude à Modal : ce sujet n'ayant jamais été abordé en C.A alors qu'une affiche de promotion est sur le site depuis mi-avril, estampillée du signe de la FVWB.

Il s'étonne de ce projet similaire à celui qui existait à Dinant et pour lequel la fédération a décidé de ne pas poursuivre sa collaboration.

Pour le volley Academy de Dinant, le collègue a décidé d'arrêter sa collaboration avec la fédération dès le 22 avril 2021 (celle-ci devait terminer l'année scolaire). Le matériel doit être retiré. Les badges et les clés seront remis à la direction de l'établissement. Le Collège s'adjoindra l'aide des clubs de Ciney et de Dinant et de plusieurs bénévoles pour mener à bien cette aventure.

R. Gruselin intervient pour préciser que le CP Luxembourg ne cautionne pas cette démarche et que les bénévoles qui participent le font à titre personnel.

- Rappel pour fixer une nouvelle date pour la réunion « communication » qui avait été reportée. Le président se charge de faire la programmation.
- C. Didembourg demande aux administrateurs de prendre une décision définitive pour le paiement des arbitres lors de la prochaine saison. La fédération continue à payer les arbitres : oui ou non.
- Le profil de fonction et l'appel à candidature sera lancé pour le remplacement de la cellule arbitrage.

Fin de la réunion à 23 H

A.M HABETS

Secrétaire FVWB